



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue à l'hôtel de ville le **lundi 13 novembre 2017, à 17 h**, à la demande du maire, conformément à l'article 152 du *Code municipal*.

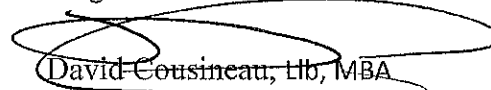
Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- * 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- * 2.0 Service de la prévention des incendies – Démission d'un pompier à temps partiel
- * 3.0 Liste des comptes à payer
- * 4.0 Nomination des responsables des commissions, des comités et des maires suppléants
- * 5.0 Achat de terrains en bordure de la rivière L'Assomption
- * 6.0 13-15, rue de la Visitation – Dunton Rainville SENCRL – Octroi de mandat
- * 7.0 Règlement 2095-2017 – Règlement constituant le comité consultatif de l'urbanisme – Présentation et avis de motion
- ** 8.0 Allocation de départ du maire sortant – Modalités de versement
- *: 9.0 Programme d'aide financière du Fonds de la Sécurité Routière – Demande de subvention
- * 10.0 Soumissions – Nettoyage et inspection télévisée par caméra tractée du réseau d'égout sanitaire – Diverses rues – Octroi du contrat

Nous comptons sur votre présence.

DONNÉ À SAINT-CHARLES-BORROMÉE, ce vendredi 10 novembre 2017.

Le greffier et secrétaire-trésorier adjoint,


David Cousineau, Hb, MBA

- * *document ci-joint*
- ** *document à venir*
- *** *document déjà fourni*